

Documentation française

1945-1985



Dessiné par Charles Bridoux

Gravé en taille-douce
par Jacques Combet

Format vertical 22 x 36
(dentelé 13)

50 timbres à la feuille

Vente anticipée le 16 novembre 1985
à Paris

Vente générale le 18 novembre 1985

Simultanément à Londres et à Alger, une documentation au service des pouvoirs publics et de la Résistance s'est constituée durant la guerre. Regroupés à la Libération, ces services fusionnent avec celui d'analyse de la presse étrangère. En 1945 l'ensemble s'intègre dans une Direction qui, en 1947, prendra le titre de Direction de la Documentation et de la Diffusion et passera sous l'autorité du Secrétaire général du Gouvernement. Le nouveau service s'efforce alors de réunir des documents, des éléments de réflexion ainsi que des synthèses sur l'actualité. Il commence aussi à publier ses travaux et en 1969 entreprend l'automatisation de sa documentation.

En 1976, un décret lui confère le titre officiel de Direction de la Documentation française et précise définitivement ses missions. Celles-ci sont documentaires d'une part, d'édition et de diffusion interministérielle d'autre part.

La mission documentaire rassemble, pour la mettre à disposition du public et des administrations, l'information générale sur les principaux problèmes d'actualité : une bibliothèque sur les problèmes administratifs, politiques, économiques, sociaux et culturels du monde entier; 8 000 dossiers de presse sur les pays étrangers et les questions internationales; deux centres spécialisés, le C.E.D.A.O.M. (Centre d'Etudes et de Documentation sur l'Afrique et l'Outre-Mer) et le C.E.D.U.C.E.E. (Centre d'Etudes et de Documentation sur l'URSS, la Chine et l'Europe de l'Est); une photothèque-diathèque; enfin une Banque d'Information Politique et d'Actualité, la B.I.P.A.

Pour répondre à la deuxième mission, ses services d'information proposent des synthèses de l'actualité politique, économique ou sociale, des revues de la presse internationale, des approches pédagogiques de la réalité contemporaine, des réflexions sur les évolutions dans certaines aires géographiques (Afrique, Pays de l'Est, Monde-arabe, Amérique Latine).

La Documentation française est, par vocation, l'éditeur et le diffuseur de l'ensemble de l'administration avec plus d'une trentaine de revues produites par les ministères ou les organismes publics (études, enquêtes, statistiques ou guides élaborés par le secteur public). La collection des "rapports officiels au gouvernement" est, à juste titre, la plus célèbre. Elle est diffusée dans le monde entier.